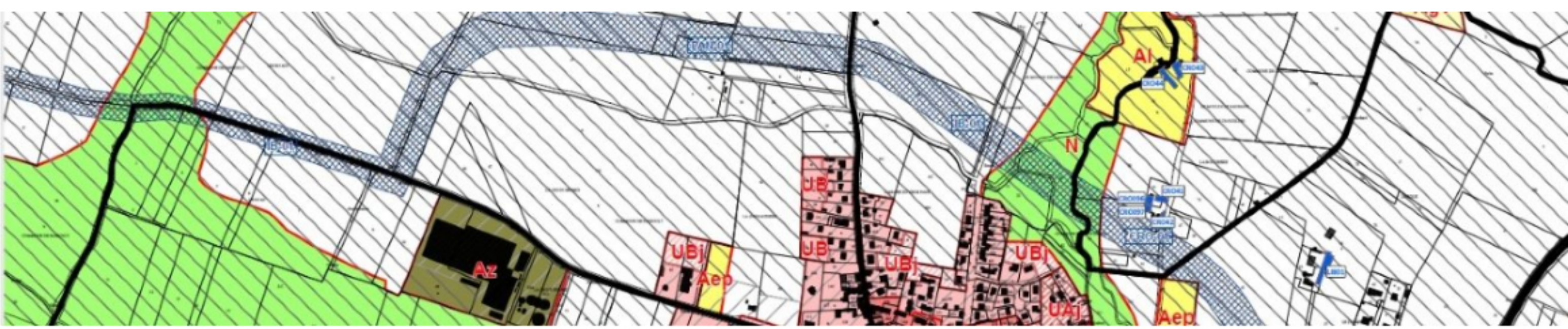




Non à la déviation de L'Ile Bouchard

- Accueil
- Blog
- Actualité
- Nos arguments
- Historique médias
- Documents administratifs
- Qui sommes nous?
- Contact

Nos arguments

Un exemple de grand projet local coûteux et inutile

Un projet d'un autre âge

A L'Ile Bouchard en Touraine un projet menace actuellement l'environnement et le cadre de vie des habitants Ce projet date du début des années 2000 avec une déviation loin du village et un espoir de développement économique et touristique. C'est un projet d'un autre âge misant sur le développement routier qui est devenu une déviation « urbaine » accidentogène. Malgré tout, les promoteurs du projet (Conseil Départemental et Communauté de Communes Touraine Val de Vienne) continuent à faire avancer des travaux complètement contraires aux principes de développement durable, sans hésiter à sacrifier des zones naturelles.

Un projet cher et peu utile

Les prescriptions techniques prévoient qu'une déviation n'est à envisager que lorsque l'axe routier concerné présente un trafic de plus de 8 000 véhicules/jour avec 15% de poids lourds. Aujourd'hui, les relevés du Conseil Départemental montrent un **trafic maximal de 3200 v/j** sur la zone avec un pourcentage de poids lourds de 11%. Certes, on peut constater des ralentissements épisodiques en heure de pointe, très vite résorbés, que des réglementations ou aménagements simples permettraient de régler. Au lieu de cela, on nous propose un investissement coûteux de plus de 20 millions d'euros avec la construction d'un pont, de 3 ouvrages de franchissement, de 4km de route, de 3 rond-points et 2 tournes à gauche.

Un projet qui va à l'encontre de la lutte contre le changement climatique

Le projet a fait l'objet d'une enquête publique en 2012 qui a abouti à une [DUP](#) en 2013 renouvelée en 2018 en l'état mais amputée de « la surlargeur prévue pour les liaisons douce » alors que depuis bien des choses ont changées. Au moment où les institutions cherchent à faire baisser les taux de CO2, la préfecture considère qu'il s'agit d'une simple adaptation n'affectant pas la nature du projet, applaudissements. Le changement climatique est incontesté et tout euro dépensé devrait être consacré à la lutte contre le changement climatique. La CCTVV (Communauté de Communes Touraine Val de Vienne) qui vient de terminer son PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) dit vouloir réduire les surfaces construites et préserver les surfaces agricoles et naturelles alors que la déviation va prendre plusieurs hectares de terre cultivable en zone naturelle.Elle se contente de prendre acte de cette déviation comme un fait acquis. Par ailleurs, elle travaille sur son PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) et doit chercher les moyens de réduire le taux de CO2 très élevé imputable au territoire en raison de l'autoroute A10. On mesure là toute l'incohérence de nos élus.

Un projet qui aggrave les risques d'inondation

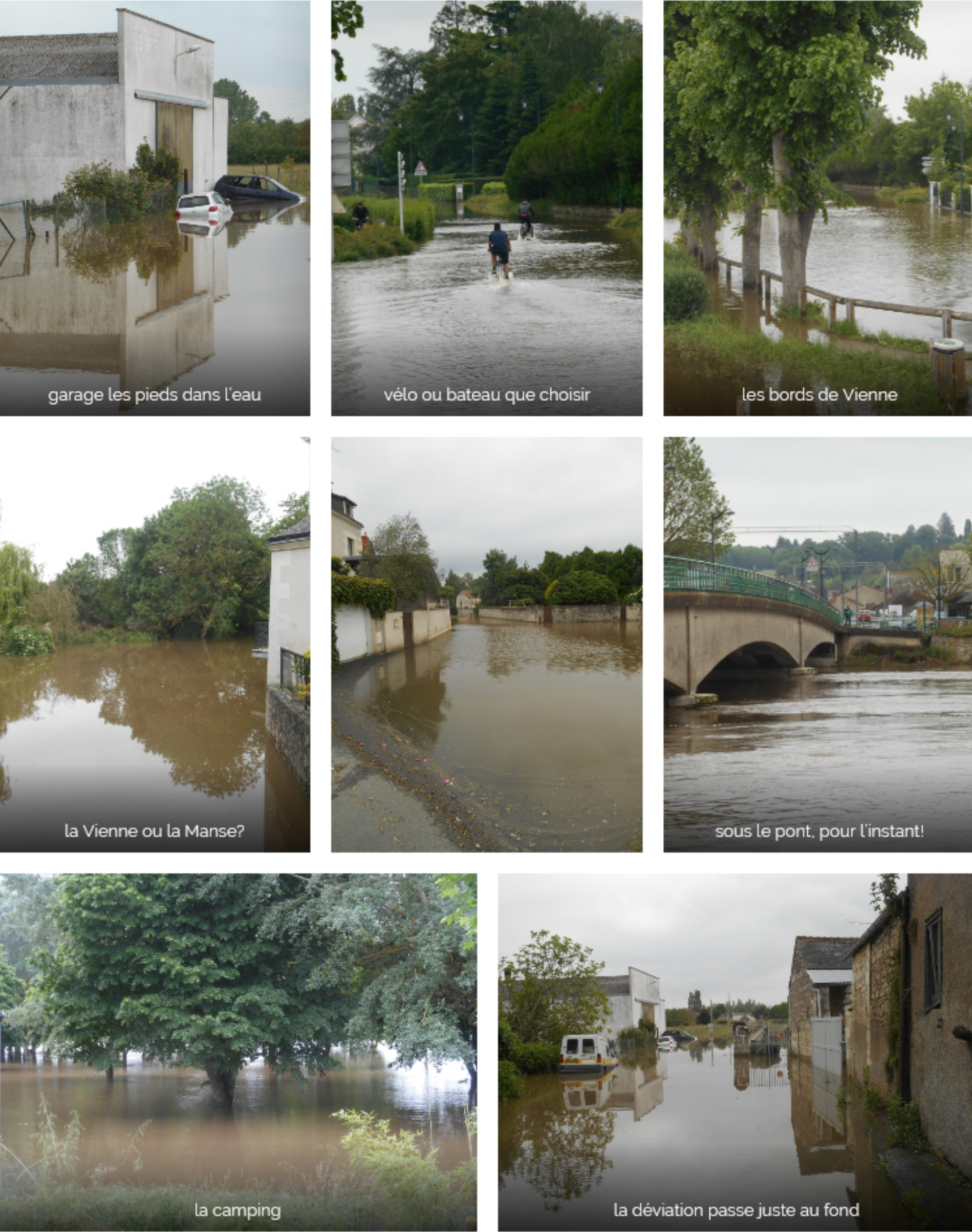
Enfin la déviation va traverser une zone inondable avec des aléas fort et très fort selon le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation). Or, les phénomènes climatiques extrêmes vont s'aggraver et les mises en garde sont claires dont celle du Sénat ([conférence de presse](#) du 16 mai 2019, Délégation à la Prospective). Nous nous acheminons vers plus de périodes de sécheresse et plus de précipitations catastrophiques.

Dans ces conditions est-il raisonnable de dépenser plus de 20 millions d'euros pour une déviation qui va aggraver la pollution au CO2, risque de perturber les zones d'épandage des crues avec à la clef une aggravation des inondations et qui limite l'apport d'eau dans les nappes phréatiques en « bitumant » des zones humides? Limiter l'artificialisation des sols est à l'ordre du jour dans les PLUI alors pourquoi faire le contraire avec un tel projet?



témoignage de Jean-François Pinault

Quelques photos d'inondation à L'Ile Bouchard



Pour Parlons de Demain qui s'oppose avec d'autres au projet. Il ne s'agit pas d'une réaction égoïste destinée à « défendre son jardin » ([syndrome du NIMBY](#)) mais d'un appel à la cohérence avec le raisonnement du PCAET et d'un appel à la conscience collective dans une période cruciale pour le changement climatique.

Chaque euros doit être investi pour le climat non pas contre.

Recherche...

Articles récents

- Le Conseil départemental se dévoile
- Les grands projets inutiles et imposés
- Quand les plans se télescopent
- La commune signe et dépense les deniers publics sans contre-partie

Archives

- janvier 2020
- décembre 2019

Méta

- Admin. du site
- Déconnexion
- Flux [RSS](#) des articles
- [RSS](#) des commentaires
- Site de WordPress-FR